

Former et certifier dans le champ des dépendances: expériences et projets

Gérald Progin, secrétaire général du GREAT, Yverdon-Les-Bains

En Suisse romande, le terrain de la formation et du perfectionnement professionnel dans le domaine des addictions est occupé, depuis de nombreuses années, par toute une série d'acteurs dont le GREAT, qui a eu l'occasion d'élaborer un cursus de formation de 2 ans sous mandat de l'OFSP et d'organiser nombre d'actions de perfectionnement professionnel. Le GREAT est aussi à la base de la création de fordd qui a le souci de proposer un cursus de formation interprofessionnel certifié en Suisse romande
Historique et réflexions actuelles par un bout de la lorgnette

Made in GREAT

Le GREAT est actif depuis plus de 30 ans dans l'organisation de séminaires, de colloques permettant aux personnels du champ des addictions de se perfectionner. Composé essentiellement d'intervenants de ce domaine, le GREAT a organisé, durant de nombreuses années, des actions de perfectionnement professionnel et, parmi celles-ci, un cours de spécialisation de deux sessions d'une semaine qui se déroulait tous les 2 ans. Ce cours proposait un introduction à la problématique globale et aux aspects spécifiques des dépendances.

Réduire les problèmes de drogues

Dans le paquet financier voté par le parlement en 1991 pour "Réduire les problèmes de drogue" apparaissent une série de mesures dites d'accompagnement dont la formation continue et le perfectionnement professionnel du personnel spécialisé. Pour ces mesures de formation, l'Office fédéral de la santé publique, OFSP, chargé de les appliquer se donne les objectifs suivants:

- l'optimisation du travail dans le domaine de la lutte contre les toxicomanies
- le renforcement de la professionnalisation des spécialistes en matière de drogue et de toxicomanie
- l'augmentation des effectifs du personnel qualifié dans le domaine de la toxicomanie

Le GREAT est alors mandaté pour mettre sur pied une formation qui doit, entre autres, selon les objectifs de la Confédération: "stabiliser, à court terme, le nombre de personnes dépendantes et, à moyen terme, réduire le nombre de ces personnes".

De son côté, le GREAT a défini des objectifs pour la formation. Il s'agit:

- d'avoir une meilleure connaissance des processus de dépendances (savoir)
- d'acquérir des compétences - attitudes professionnelles et méthodes de travail mieux adaptées à une clientèle difficile (savoir-faire et savoir être)
- de développer la capacité à travailler en réseau.

Autour d'une certification

Les réflexions menées au sein de l'association professionnelle évoquaient toute une série d'aspects qui devaient, d'une manière ou d'une autre, valoriser la formation et, de fait, une certification des connaissances acquises. La certification permettrait donc:

- de s'appuyer sur des modèles, de mieux s'ancrer dans sa pratique, d'acquérir une certaine stabilisation dans la profession
- d'augmenter ses compétences et de valoriser le domaine, en l'occurrence les addictions
- de prendre un peu de recul par rapport à sa pratique
- d'obtenir une certaine légitimation, en particulier pour les intervenants non

porteurs de licence universitaire

- d'avoir une éventuelle perspective d'augmentation salariale ou hiérarchique.

Un centre de formation

C'est sur ces bases que se sont créés les Ateliers romands pour intervenants dans le domaine des addictions, ARIA. Deux cycles de formation ont été mis sur pied. Durant le premier (1993 - 1994), 24 étudiants ont suivi l'ensemble des 13 modules de 3 jours et une centaine de personnes ont suivi une ou plusieurs des 13 journées de perfectionnement professionnel intégrées dans la formation continue.

12 étudiants ont suivi le second cycle de formation continue d'ARIA (1996 - 1997) comptant 14 modules de 3 jours. Certains espaces de cette formation - les Ateliers savoirs, où sont transmis les connaissances de base - se sont ouverts à toute personne intéressée.

Après ces diverses expériences de formation et leur évaluation, l'OFSP, a créé, fin 1996, une «Commission d'experts du domaine de la formation». Cette commission a eu mandat d'élaborer un concept de formation pour les intervenants du champ des dépendances en Suisse. Les objectifs posés à cette commission par l'OFSP sont les suivants:

- offrir des possibilités de formation qui correspondent aux besoins des professionnels et des institutions tout en étant conformes aux objectifs politiques de la Confédération en matière de drogue et d'alcool
- accroître le nombre des spécialistes jouissant d'une bonne formation en matière de dépendances,
- encourager la professionnalisation du travail
- renforcer la collaboration interprofessionnelle
- renforcer le statut professionnel des spécialistes en matière de dépendances,
- faire en sorte que ces spécialistes aient davantage de satisfaction dans leur travail, diminuer les fluctuations de personnel.

Le système à mettre en place doit satisfaire aux conditions suivantes:

- traiter les dépendances qui se rapportent aussi bien à l'alcool qu'aux drogues illégales
- adapter l'offre aux particularités régionales et linguistiques
- donner la priorité à la formation des spécialistes,

- s'adresser à toutes les catégories professionnelles concernées par la politique des quatre piliers de la Confédération,
- tenir compte de la situation particulière des personnes qui ne bénéficient pas d'une formation tertiaire.

Compte tenu des conditions prescrites par l'OFSP, les objectifs que visent les mesures de formation continue sont les suivants:

- transmettre des connaissances intra- et interprofessionnelles en matière de dépendances
- renforcer le caractère interdisciplinaire des connaissances, et interprofessionnel de la collaboration
- encourager la professionnalisation du travail
- accroître les compétences techniques,

La fordd veut élaborer, en Suisse romande, un cursus de formation interprofessionnel cohérent amenant à une certification



Photo Interfoto

Des cloisons interprofessionnelles difficilement franchissables

méthodologiques, sociales et personnelles des participants aux cours de formation.

Les objectifs dérivés sont:

- renforcer le statut professionnel des participants aux cours de formation,
- faire en sorte que les spécialistes trouvent une satisfaction accrue dans leur travail, diminuer les fluctuations de personnes. Le modèle proposé par la Commission d'experts est décrit dans l'article de René Stamm en page 8.

Une analyse du terrain romand

De ses nombreuses expériences et des contacts étroits que le GREAT entretient avec les praticiens, un certain nombre de réflexions ont été menées sur les questions de formation dans le domaine des dépendances en Suisse romande. Ces réflexions et les spécificités romandes n'ont pas nécessairement été prises en compte, à l'époque, par la Commission d'experts. Inventaire des questions:

- On évalue à environ 800 les personnes travaillant durant la majorité de leur temps dans les institutions et services s'occupant directement des toxicomanies illégales et de l'alcoologie. Il s'agit d'assistants sociaux, d'éducateurs, d'infirmiers, d'enseignants, de psychologues, de médecins. Le champ des professions est large et le nombre de personnes susceptibles de suivre une formation faible.
- Les cloisons entre les diverses professions du social, de la santé, de la médecine ou de l'enseignement sont importantes. Chaque profession bénéficie de sa formation de base et, très souvent, de son institut de perfectionnement.
- Nombre d'institutions engageant du personnel déjà bien formé ou avec une solide expérience. Le personnel est relativement stable et bénéficie d'une expérience pratique dans le champ des addictions.
- Les institutions de traitement sont diversifiées, travaillent avec des méthodes différentes voire divergentes et des options humaines, politiques ou pédagogiques tout aussi variées. Tant dans le domaine de l'alcoologie que dans celui des toxicomanies, nombre d'institutions organisent leur formation de manière interne. Même si celle-ci n'est pas nécessairement structurée ou cohérente, elle est souvent liée à une approche psychologique ou pédagogique; elle peut représenter un outil d'identification pour l'institution et/ou un renforcement de la ligne choisie. La commission de certification apparaît donc comme un outil indispensable à la reconnaissance mutuelle. De plus, elle sera importante en prévision des exigences liées au développement de normes de qualité (par exemple Quathéda) et de la formation continue qui y sera liée. Cependant, il est bon de se poser la question suivante:

- Actuellement, plusieurs types de formation existent indépendamment de la fordd. A l'exemple des Oliviers qui proposent, en collaboration avec Le Levant, une formation certifiée par l'Université de Montréal, de grandes institutions ont déjà mis sur pied un modèle de formation interprofessionnelle, reconnu par une ou plusieurs institutions, voire même par une université étrangère. Dans un idéal de complémentarité qui évite d'inutiles concurrences, il y a lieu de consulter des partenaires tels que l'OFAS lorsqu'il intègre la formation continue aux normes de qualité ou les médecins qui, au sein des Divisions d'Abus de Substance, développent une certification et de manière plus générale les différentes formations postgrade (Universités, HES, partenaires étrangers tels que l'université de Montréal). A ce titre, une collaboration ou une compatibilité avec Modula, système de gestion des formations modulaires mis sur pied par l'Office Fédéral de la Formation professionnelle et de la Technologie (OFFT), est à étudier.
- La reconnaissance de la formation continue diplômée est donc complexe. Elle oblige l'organisme de formation à rechercher la reconnaissance du diplôme octroyé auprès d'un nombre très important de partenaires: Universités, HES, cantons, associations professionnelles, syndicats, institutions, etc.
- La construction d'un plan de carrière qui pourrait justifier une formation longue est peu présente dans le travail social et, dans ce cas, c'est plus une formation universitaire qui est recherchée.
- Les moyens des institutions dans le domaine de la formation diminuent. Les budgets de formation et de perfectionnement ont été limités dans la majorité des institutions ou des services mais, en plus, les possibilités de remplacement durant les temps de formation ne sont plus garanties ou ont complètement disparu. Les employés des domaines des addictions ne financent pas facilement eux-mêmes leur formation ou leur perfectionnement.
- Le nombre de modules de formation sur le marché est extrêmement important.

La création d'une Fédération

Relativement insatisfait par le concept de

la Commission d'experts, le GREAT a pris l'initiative de réunir la majorité des organismes du champ de la formation en Suisse romande pour élaborer un cursus de formation continue cohérent et adapté à la grandeur de la région, en tenant compte du nombre de personnes susceptibles d'entreprendre une telle formation. C'est ainsi que la Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances, fordd, a été créée le 12 mai 1998. Elle est constituée de la majorité des acteurs de formation de Suisse romande (voir le site de la fordd - www.infoset.ch/inst/fordd/). Tous ses membres ont une longue expérience dans le champ de la formation et de la recherche dans ce domaine. Ils mettent ensemble leurs compétences pour offrir une formation de qualité, adaptée aux institutions et à leur personnel.

Cette Fédération a pour buts:

- d'élaborer un cursus de formation continue cohérent et interprofessionnel pour les intervenants du domaine des dépendances - alcool et drogues illégales - en Suisse romande
- de coordonner les différentes offres de formation actuellement sur le marché en Suisse romande
- d'aboutir à une certification reconnue par tous les acteurs - professions, associations professionnelles, cantons, Confédération, etc.
- de favoriser le développement de nouveaux savoirs et la reconnaissance de nouvelles pratiques et d'aider à leur diffusion
- de favoriser la mise sur pied d'outils pour parvenir à une assurance-qualité
- de se constituer comme interlocuteur des pouvoirs publics et des institutions sociales
- de garantir l'ouverture envers les autres pays francophones.

Les modules de formation proposés se déroulent autour des axes suivants:

• Axe biologique

Connaissance des substances psychoactives; éléments de neurobiologie, aspects médicaux somatiques; pharmacologie; épidémiologie

• Axe psychologique

Psychopathologie; comorbidité psychiatrique; dépendances couple et famille; traumatisme psychique; psychothérapie:

différentes approches - psychodynamique, systémique, cognitivo-comportementale -, individuelle et en groupe

• **Axe social**

Contexte historique, juridique et politique des dépendances; représentations, valeurs et éthiques des prises en charge; les outils de la prévention; approches pédagogiques de la réinsertion; connaissance des institutions et interventions en réseau

• **Axe méthodologique**

Élaboration de projets; assurance-qualité; techniques d'évaluation et instruments standardisés; gestion des coûts-efficacité; questions de recherche et d'évaluation.

Une majorité de ces thèmes est présentée sous un angle interprofessionnel. Les modules qui en découlent sont organisés par un ou plusieurs membres de la Fédération. Ainsi, les différents acteurs de l'intervention - de la santé, du social, de l'enseignement, etc. - peuvent se rencontrer et échanger sur leurs pratiques. Ils se familiarisent avec l'indispensable mise en réseau de leurs différentes interventions. Ce concept de formation prend en compte la pluralité des prises en charge et des conceptions. Il place le respect de la personne dépendante au centre de ses préoccupations.

Un programme complet

En 2000, et pour sa deuxième année d'existence, la fordd a offert aux intervenants un programme complet de formation à plusieurs niveaux:

Séminaires de sensibilisation au champ des dépendances

Ces temps de formation s'adressent essentiellement à un public large confronté ponctuellement aux questions de dépendances: enseignants, personnel de la santé, du social, de la police ou de la justice qui souhaitent acquérir des informations générales au sujet des dépendances.

Modules de formation complémentaires

Ces modules s'adressent essentiellement à tous les professionnels travaillant régulièrement dans le champ des dépendances. Ces modules de 20 heures, élaborés selon le concept de la Commission d'experts «Formation dans le domaine des dépendances», doivent leur permettre d'acquérir des compétences spécifiques certifiées. Ces modules se répar-

tissent dans les domaines mentionnés dans la présentation de la fordd.

Actions de perfectionnement professionnel

Ces actions de formation d'un jour ou deux s'adressent tant aux professionnels travaillant dans le champ des dépendances qu'aux travailleurs du social, de la santé ou d'autres professions en relation régulière ou occasionnelle avec des personnes dépendantes. Elles ont pour but de donner un éclairage particulier sur un thème d'actualité ou de développer une problématique spécifique.

De manière générale, la fordd souhaite devenir, ces prochaines années, le lieu de formation de référence en Suisse romande dans le champ des addictions. Les différents partenaires qui la composent permettent de la rendre crédible en termes d'approche interprofessionnelle et intra-professionnelle.

Une étude

En janvier 2000, ARIA, le centre de formation du GREAT, et l'EESP ont rendu une étude commandée par l'OFSP intitulée "Identification de l'offre et des besoins en formation dans le domaine des dépendances en Suisse romande" Pour identifier les besoins des partenaires, 935 institutions et services ont été contactés. 541 ont répondu dont 124 se désignent comme spécialisés du domaine des dépendances et 329 confrontés à ce public. Un peu plus de 1000 personnes, 543 travailleurs sociaux, 285 infirmières, 113 médecins et 103 psychologues travaillent dans des institutions spécialisées.

Les éléments essentiels tirés de cette étude sont les suivants:

- il existe une offre pléthorique - 134 modules de formation de base et continue recensée pour un an
- 53% des modules comptent moins de 8h; 24% de 17 à 40 h.
- 61% de ces modules sont du perfectionnement professionnel, 37% de la formation de base
- 34% des cours s'adressent à un public interprofessionnel, 28% aux infirmières et infirmiers et 21% aux travailleurs sociaux
- la majorité des travailleurs sociaux bénéficie de 20 à 40 heures de formation
- du côté des infirmières et des infirmiers, le temps à disposition n'est que peu réglementé ou régi par un règlement

interne. Il est généralement inférieur à celui des travailleurs sociaux

- les moyens financiers semblent ne pas être suffisants pour la formation continue
- la majorité des intervenants des deux professions approuve le développement d'une formation de longue durée conduisant à une certification et la moitié estime qu'elle devrait être interprofessionnelle.
- du côté des médecins, la spécificité de leur profession ne permet pas de prendre en compte, dans cet exposé, la spécificité de leur demande en formation.

Une certification interprofessionnelle

A partir des toutes ces études et expériences, la fordd va étudier très prochainement la faisabilité d'une certification interprofessionnelle qui s'organiserait sur la base d'une formation modulaire et à la carte. Une telle certification devrait comporter:

- les éléments théoriques et essentiels à la pratique de l'addictologue "de base". Il s'agirait de suivre un minimum de modules de base autour des axes fondamentaux - biologique, psychologique, social, méthodologique et des divers types de prises en charge qui soient le dénominateur commun accepté par les diverses professions. Ce dénominateur commun pourrait être complété par:

- une pratique
- d'éventuels stages assortis d'exigences
- une supervision
- un travail de mémoire

Une commission de certification devra donc être mise sur pied. Elle aura entre autres pour buts:

- de définir le niveau requis pour l'entrée dans le cursus de certification - vraisemblablement un diplôme de formation tertiaire et les ponts imaginables ou toute autre possibilité de formation pour les personnes n'ayant pas de diplôme de niveau tertiaire.
- de définir les types d'expériences pratiques reconnus comme stage
- les compléments à effectuer
- le suivi du travail de certification.

Les étudiants intéressés devraient présenter un dossier de certification dans lequel ils indiquent les éléments déjà acquis - un système de reconnaissance de modules de cours sera défini.

Une réflexion personnelle

Les enjeux d'une formation - et d'une certification - dans le domaine des dépendances sont pour le moins complexes. La demande provient plus souvent des autorités financières ou de la formation que du terrain dans lequel les acteurs, s'ils perçoivent leurs besoins en matière de compétences, sont ballottés au fil des politiques qui émaillent les champs du social en

général et des addictions en particulier.

En recherche de reconnaissance et d'identité - les travailleurs sociaux sont-ils des généralistes ou des spécialistes?-, sans influence sur les modifications des problèmes sociaux et sur les évolutions des relations sociales, en manque d'outils pour répondre à de nouvelles problématiques, soumis à des politiques sociales auxquelles ils ne se donnent pas de moyens d'accès, dépassés par un certain

ne médicalisation des prises en charge et des financements, limités par des moyens financiers en diminution, les intervenants doivent être au four et au moulin.

Les exigences d'une formation et d'une certification, dans ce contexte, ne créent-elles pas une surcharge supplémentaire et ne restent-elles pas la préoccupation d'une "élite" du champ de la formation? Question qui restera certainement sans réponse pour l'instant...

Publicité

«CHANGEMENT DE DÉCOR»

Module de formation continue présenté par la HFAZ Lucerne et ARIA

«Changement de décor» est un module de formation continue favorisant l'apprentissage par l'échange de pratiques professionnelles. La Haute Ecole de Travail social de Lucerne (HFAZ) et ARIA coordonnent vos demandes et l'offre des institutions prêtes à vous ouvrir leurs portes et à vous introduire au fonctionnement de la maison durant trois jours. Vous réalisez cet échange et effectuez ensuite un travail d'observation et d'évaluation personnelle de cette expérience pour votre pratique. Les échanges peuvent avoir lieu dans toutes les régions de Suisse et dans les domaines de la prévention, de la thérapie ou de l'aide à la survie. Ce module de formation est reconnu et financé par l'OFSP, il a déjà réuni près de trente personnes de Suisse alémanique, romande et du Tessin en 1999.

Si vous souhaitez participer à cet échange ou accueillir quelqu'un dans votre institution, faites-nous part de votre intérêt !

Vous amènerez ainsi une contribution à une aventure enrichissante en vous adressant au secrétariat ARIA au 024/ 426 34 34 ou à la HFAZ au 041/ 228 48 37 et nous vous adresserons volontiers une information plus détaillée.

Durée et période

3 jours, entre le 20 août et le 10 décembre 2001

Prix

220.-

Délai d'inscription

Lundi 30 avril 2001